



Plan de Prévention des Risques Technologiques MSD - ST-GERMAIN-LAPRADE

Plan de zonage réglementaire

Direction Départementale
des Territoires de la Haute-Loire

Service de l'Aménagement du
Territoire, de l'urbanisme et des
Risques Naturels

Approuvé par arrêté Préfectoral
n° du 18/12/2012
B3/2012-214

Echelle : 1/5000

Légende

Zonage réglementaire

- Zone grise : Enceinte MSD
- Zone bleue B1
- Zone bleue B2
- Périmètre d'exposition au risque
- Limite parcellaire

VU POUR ÊTRE ANNEXE A
L'ARRÊTE PREFECTORAL
EN DATE DU : 18 DEC. 2012

